

en guise de conclusion : un envoi

expéditions naturalistes, développement durable et géopolitique

par Michel Pascal (*alias* Ratator)

INRA, station SCRIBE, Équipe Gestion des populations invasives, campus de Beaulieu, 35042 Rennes cedex 2

michel.pascal@rennes.inra.fr

Les expéditions d'envergure comme Santo 06 peuvent engendrer des effets pervers, insidieux et, il faut le préciser, totalement indépendants de la volonté de leurs organisateurs. Par exemple, en raison de leur importance et de leur exotisme, ces expéditions focalisent l'attention du public et des décideurs, et implicitement suggèrent que la diversité biologique des contrées moins « isolées » et pourvues de moyens financiers et de recherche conséquents est bien connue. Force est de reconnaître qu'il n'en est rien et que cette méconnaissance peut avoir de graves conséquences en termes de développement durable.

Pour illustrer ce propos, nous ne citerons qu'un exemple parmi tant d'autres, mais qui nous paraît exemplaire. Il s'agit de la Nouvelle-Calédonie, ex-colonie française et territoire toujours sous la responsabilité de la France, disposant d'un revenu par habitant parmi les plus élevés du Pacifique et pourvu de solides structures de recherche.

La Nouvelle-Calédonie est rangée au nombre des 18 « hot spot » mondiaux de la biodiversité (Myers, 1988, 1990), mais également au nombre des régions du globe où la biodiversité est la plus menacée (Wilson, 1993). L'endémicité des taxons étudiés y est étonnamment élevée. À titre d'exemple, près de 90 % des espèces végétales (Jaffré *et al.*, 2004), 83,5 % des 85 espèces de lézards (Bauer *et al.*, 2006) et 87 % des coléoptères Tenebrionidae (Kaszab, 1982) y sont endémiques. Cependant, une originalité supplémentaire de la biodiversité de ce territoire réside dans la structure spatiale des peuplements : ces espèces endémiques sont, pour la plupart, très localisées (micro-endémisme). Elles sont donc extrêmement vulnérables car inféodées à des milieux spécifiques, de superficie réduite, dont la disparition signe leur extinction. Si l'on appliquait les critères de l'UICN aux espèces végétales (soit plus de 2 200 espèces) et animales endémiques de la Nouvelle-Calédonie, toutes devraient figurer sur la liste rouge des espèces menacées d'extinction sur la base du seul critère de leur aire de répartition réduite (Jaffré *et al.*, 1998).

On peut s'interroger sur les raisons de l'absence de proposition en ce sens de la part des institutions représentant la France à l'UICN. Les informations qui précèdent pourraient laisser entendre que l'inventaire des espèces, pour le moins celles appartenant aux taxons cités plus haut, peut être considéré comme achevé. Il n'en est rien puisque régulièrement des publications (Sadlier *et al.*, 2004a, 2004b ; Bauer *et*



al., 2006) enrichissent de nouvelles espèces de lézards la déjà très riche et très étudiée herpétofaune de l'île qui fait l'objet par ailleurs de passionnants travaux sur l'évolution (Smith *et al.*, 2007). Et que dire des insectes, arachnides, myriapodes, *etc.* ? Rares sont les informations à leur sujet. À ce propos, on consultera avec profit la lettre ouverte adressée en 2007 par Bertrand Richer de Forges¹ au Directeur du Centre IRD de Nouméa qui fait état de la méconnaissance d'une part très importante de la biodiversité de Nouvelle-Calédonie.

Edward O. Wilson est l'instigateur du premier colloque international qui, en 1985, a répondu par l'affirmative à la question de la réalité de l'accélération spectaculaire et récente des extinctions d'espèces à l'échelle du globe. Ce colloque est à l'origine du néologisme « Biodiversity » et a largement contribué à la mise en place de la conférence de Rio. Que dit Wilson à propos de la Nouvelle-Calédonie dans son ouvrage de 1993 ? « C'est mon île préférée... Pour les naturalistes, la Nouvelle-Calédonie est un creuset où tout se mêle, et un lieu empli de mystères... ». *But*, comme disent les Anglo-saxons, *in cauda venenum* : « Les Néo-Calédoniens, y compris les colons français, ont exploité l'environnement avec désinvolture, faisant des coupes de bois, ouvrant des exploitations minières, déclenchant des feux de broussailles qui ont fait reculer les forêts les plus sèches. Il reste moins de 1 500 km² de forêt couvrant 9 % de la superficie de l'île. Pour voir la Nouvelle-Calédonie telle qu'elle était jadis, il faut grimper sur les pentes montagneuses trop éloignées ou trop inclinées pour que les forestiers s'y soient risqués ».

Il y a donc 15 ans pour le moins que l'alarme a été donnée de façon très claire par l'un des experts internationaux les plus reconnus en matière de biodiversité. La lettre ouverte de B. Richer de Forges apporte des arguments convaincants pour dire que la situation, loin de s'améliorer depuis, s'est aggravée et va dans un proche avenir s'aggraver encore avec le développement de nouveaux programmes miniers. Voici un extrait de sa conclusion : « L'expression " développement durable " est devenue omniprésente de nos jours. Il s'agit d'un concept formulé par la Commission Brundtland en 1987, préconisant « une utilisation rationnelle des ressources de façon à ne pas compromettre leur utilisation par les générations humaines futures ». Il est clair que la biodiversité est une des ressources majeures de l'humanité et qu'elle doit être au maximum préservée. Ce n'est malheureusement pas du tout ce que l'on observe en Nouvelle-Calédonie où, malgré les avis bien étayés des biologistes, on continue à privilégier un développement minier très destructeur en vue d'un profit immédiat. On dit souvent " gouverner, c'est prévoir "... Il semble que nos gouvernants n'aient pas pris en compte dans leurs prévisions les conséquences irrémédiables pour la biodiversité : l'extinction de centaines d'espèces. Il faut absolument informer le public de ce risque authentique et irréversible. Si, une fois informé, on décide de continuer et de sacrifier ces espèces, alors... l'histoire jugera... ».

« L'histoire jugera » ... *Hic jacet lepus...* Ici gît le lièvre. En effet, pour juger rationnellement, il est nécessaire de s'appuyer sur des faits. Quoi de plus définitif pour tuer un procès dans l'œuf que l'absence de preuves ? Sans une connaissance approfondie de la richesse spécifique de la Nouvelle-Calédonie, les générations futures ne pourront pas porter de jugement quant à son éventuel appauvrissement. Faut-il voir une intention délibérée quand les autorités publiques négligent d'attirer l'attention d'institutions internationales comme l'UICN sur le statut particulier de la biodiversité néo-calédonienne ? Faut-il interpréter dans un même sens l'absence de débat public sur les projets miniers et l'indigence des travaux de recherche sur la biodiversité terrestre et dulçaquicole de l'île ?

Le succès de l'expédition Santo 06 montre qu'un projet international aussi ambitieux n'est pas hors de portée. Mieux, l'expérience acquise en termes d'organisation, de programme, de logistique laisse entendre qu'une expédition de même nature en Nouvelle-Calédonie est parfaitement réalisable pourvu que la volonté politique y adhère. C'est une telle expédition que B. Richer de Forges suggère en préalable à la mesure suivante qu'il appelle de ses vœux : « Il est impératif et urgent pour notre institut de faire intervenir sur le thème des " risques d'extinction d'espèces " un groupe d'experts internationaux indépendants. *Extinction is forever !* C'est vraiment la seule chose durable de prévisible dans ce type de développement (celui actuellement en vigueur) ».

Ainsi, outre l'intérêt évident que recouvre une expédition naturaliste comme Santo 06, faut-il profiter de l'expérience acquise pour pallier l'absence de travaux de même nature qu'il serait urgent d'entreprendre

1. Responsable de l'équipe Biogéographie marine tropicale (UMR Systématique, adaptation, évolution) de l'IRD de Nouméa.

sur notre propre territoire. Sans doute la France serait alors plus crédible dans les forums internationaux quand elle veut faire prévaloir sa vision politique de la gestion de la biodiversité mondiale. Alors, peut-être, cessera-t-elle d'être accusée de donner des leçons qu'elle se montre incapable d'appliquer chez elle ■

Références bibliographiques

- BAUER A.M., JACKMAN T.T., SADLIER R.A., WHITAKER A.H., 2006. A New Genus and Species of Diplodactylid Gecko (*Reptilia: Squamata: Diplodactylidae*) from Northwestern New Caledonia. *Pacific Science*, 60(1), 125-135.
- JAFFRÉ T., BOUCHET P., VEILLON J. M., 1998. Threatened plants of New Caledonia: Is the system of protected areas adequate? *Biodiversity and Conservation* 7 : 109-135.
- JAFFRÉ T., MORAT P., VEILLON J.M., RIGALT F., DAGOSTINI G., 2004. Composition et caractérisation de la flore indigène de Nouvelle-Calédonie/Composition and Characterisation of the native flora of New-Caledonia. *Documents scientifiques et techniques II4*, volume spécial, IRD, Nouméa, 132 p.
- KASZAB Z., 1982. Die Tenebrioniden Neukaledoniens und der Loyauté-Inseln (Coleoptera). *Folia Entomologica Hungarica*, Budapest XLIII, 1-294.
- MYERS N., 1988. Threatened Biotas: « Hot Spots » in Tropical Forests, *Environmentalist*, 8, 3, p. 187-208.
- MYERS N., 1990. The Biodiversity Challenge: Expended Hot-Spots Analysis, *Environmentalist*, 10, 4, p. 243-256.
- RICHER DE FORGES, 22 MARS 2007. Lettre ouverte au directeur du centre IRD de Nouméa : <http://www.tropicaldeepsabenthos.org>
- SADLIER R. A., BAUER A. M., WHITAKER A. H., SMITH S. A., 2004A. Two New Species of Scincid Lizards (*Squamata*) from the Massif de Kopéto, New Caledonia. *Proceedings of the California Academy of Sciences*, 55(11), 208-221.
- SADLIER R.A., SMITH S.A., BAUER A.M., WHITAKER A.H., 2004b. A new genus and species of live-bearing scincid lizard (*Reptilia: Scincidae*) from New Caledonia. *Journal of Herpetology*, 38, 320-330.
- SMITH S. A., SADLIER R. A., BAUER A. M., AUSTIN C. C., JACKMAN T., 2007. Molecular phylogeny of the scincid lizards of New Caledonia and adjacent areas: Evidence for a single origin of the endemic skinks of tasmantis. *Molecular Phylogenetics and Evolution* (sous presse).
- WILSON E.O., 1993. *La diversité de la vie*. Odile Jacob, Paris, 496 p.

